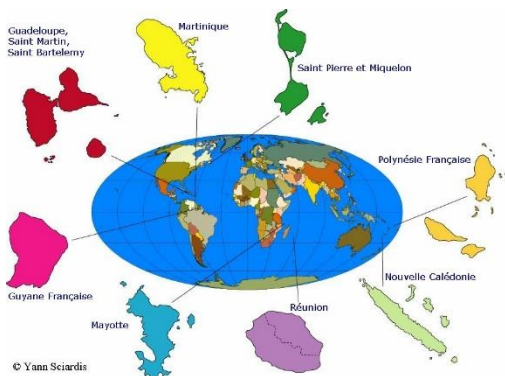




La 2<sup>e</sup> vie des équipements électriques

# Fiche « DEEE & DOM/COM »





**Le territoire national s'entend de la France métropolitaine, des Départements d'Outre-Mer et Collectivités d'Outre-Mer.**

- Pour autant tous les DOM/COM ne sont pas concernés par la réglementation DEEE.
- Le tableau ci-dessous reprend pour chaque DOM/COM l'inclusion ou non dans la réglementation DEEE.

**ATTENTION!**

Le producteur est celui qui met l'EEE pour la première fois sur le marché français

Ainsi une entreprise qui introduit en Guadeloupe des EEE en provenance de la métropole n'est pas producteur.

En revanche, une entreprise qui importe des EEE en Guadeloupe en provenance des USA est un producteur.

Du point de vue des filières déchets, le producteur est celui qui met l'équipement pour la première fois sur le marché national indépendamment du régime de TVA spécifique à certains DOM.

**N.B. :**

**La Réglementation ne s'applique pas à Monaco.**



DOM-COM	Superficie km <sup>2</sup>	Statut-Régime législatif	Statut dans le cadre de l'UE	Inclusion possible de compétence de l'éco- organisme agréé en métropole
Réunion	2 512	DOM - art. 73 de la constitution - CODE ENVIRONNEMENT applicable	RUP- droit communautaire applicable	Oui
Martinique	1 128	DOM (futur DROM) - art. 73 de la constitution - CODE ENVIRONNEMENT applicable	RUP- droit communautaire applicable	Oui
Guadeloupe	1 628	DOM - art. 73 de la constitution - CODE ENVIRONNEMENT applicable	RUP- droit communautaire applicable	Oui
Polynésie	4 167	COM - spécialité - art. 74 de la constitution - CODE LOCAL pour l'environnement	PTOM	Non - agrément séparé, si le code local le permet
Nouvelle-Calédonie	18 576	COM - Autonomie - art. 76 et 77 de la constitution - CODE LOCAL pour l'environnement	PTOM	Non - agrément séparé, si le code local le permet
Mayotte	376	COM - Identité - art. 74 de la constitution - CODE ENVIRONNEMENT applicable -	RUP- droit communautaire applicable	Oui
Guyane	83 346	DOM (futur DROM) - art. 73 de la constitution - CODE ENVIRONNEMENT applicable	RUP- droit communautaire applicable	Oui
Saint-Martin	53	COM - identité - art. 74 de la constitution - CODE ENVIRONNEMENT applicable	PTOM	Oui
Wallis et Futuna	274	COM - spécialité - art. 74 de la constitution - CODE LOCAL pour l'environnement	PTOM	Non - agrément séparé, si le code local le permet
Saint Barthélemy	25	COM - spécialité - art. 74 de la constitution - CODE LOCAL pour l'environnement	PTOM	Non - agrément séparé, si le code local le permet
Saint-Pierre et Miquelon	242	COM - identité - art. 74 de la constitution - CODE ENVIRONNEMENT applicable	PTOM	Oui



**EcoLogic**



Ecologic est membre de :



Ecologic France - 15 bis avenue du centre, 78280 Guyancourt

Tél. : 01 30 57 79 09 - Email : [contact@ecologic-france.com](mailto:contact@ecologic-france.com)

[www.ecologic-france.com](http://www.ecologic-france.com)

Copyright © Ecologic - Tous droits réservés.